

# MASTER MENTION SCIENCE POLITIQUE - PARCOURS «GOUVERNANCE DES SYSTÈMES ÉDUCATIFS»

En M2, les modules de cours (10 à 13) sont évalués par un contrôle continu pour certaines matières et / ou par un examen à la fin du premier semestre.

La note de contrôle continu est valable pour les 2 sessions. L'examen terminal donne lieu à deux sessions par an. La première session a lieu à la fin ou en cours de chaque semestre d'enseignement, la seconde au mois de juin. La durée des épreuves est identique pour les deux sessions. Les notes au-dessus de la moyenne obtenues à l'examen terminal de la première session sont conservées pour la seconde session. L'étudiant ne subit à la seconde session que la ou les épreuves portant sur les matières non validées dont les notes à l'examen terminal ont été inférieures à la moyenne. Les notes de seconde session remplacent et annulent celles obtenues en première session. La seconde session est organisée en juin après l'annonce publique des résultats pour les étudiants en échec.

Est déclaré admis au Master 2 l'étudiant ayant été admis aux trois unités d'enseignement. La délivrance du Master Science Politique, Mention Gouvernance des systèmes éducatifs intervient :

- sur la base de la validation de la première année du Master (Master 1) effectuée lors de l'admission de l'étudiant en seconde année de Master ;
- sur la base de la validation des trois modules de la seconde année de Master (Master 2).

À partir des notes obtenues par l'étudiant au cours de l'année de Master 2, le jury délivre le diplôme de Master, avec l'une des mentions suivantes :

- Passable : moyenne de 10 à 12 sur 20 ;
- Assez bien : moyenne de 12 à 14 sur 20 ;
- Bien : moyenne de 14 à 16 sur 20 ;
- Très bien : moyenne de 16 à 20 sur 20.

En cas d'échec, seul le jury peut examiner les demandes de redoublement faites par les étudiants.

## INFOS CLÉS

Niveau(x) de recrutement

- Bac +3

## Formation continue :

Sandrine HUILLET

05.61.11.18.54

formation.continue@sciencespo-toulouse.fr

ou en cas d'absence :

Marie FERRET

05.61.11.02.71

## PROGRAMME

### Master 1

#### Semestre 1

##### **UE1 LES FONDAMENTAUX DES POLITIQUES ÉDUCATIVES**

Sociologie de l'éducation | 20H - 7 ECTS

Droit de l'éducation | 20H - 7 ECTS

##### **UE2 LES ÉVOLUTIONS DES POLITIQUES ÉDUCATIVES**

Politiques publiques d'éducation et de formation | 20H - 7 ECTS

Expertises et évaluation des politiques éducatives | 20H - 7 ECTS

Socio histoire des politiques d'éducation à la citoyenneté | 12H - 2 ECTS

##### **UE3 ENJEUX MANAGÉRIAUX DES POLITIQUES ÉDUCATIVES**

Pratiques managériales | 20H - 7 ECTS

Travail et identités professionnelles | 20H - 7 ECTS

Anglais | 20H - 5 ECTS

##### **UE4 MÉTHODOLOGIE DE LA RECHERCHE**

Initiation à la recherche | 20H - 7 ECTS

Atelier de méthodologie du mémoire | 8H - 4 ECTS

### Master 2

#### Semestre 1

##### **UE1 NOUVEAUX ENJEUX DES POLITIQUES ÉDUCATIVES**

Nouveaux enjeux des politiques éducatives | 16H - 6 ECTS

Politiques de lutte contre les discriminations | 16H - 6 ECTS

##### **UE2 AUTONOMIE ET TERRITORIALISATION DES POLITIQUES D'ÉDUCATION**

Décentralisation des systèmes éducatifs | 16H - 6 ECTS

Autonomie et pilotage des établissements | 16H - 6 ECTS

#### Semestre 2

##### **UE5 MÉMOIRE**

Atelier de méthodologie du mémoire | 8H

- Rédaction du mémoire - 20 ECTS
- Soutenance du mémoire - 10 ECTS

[Voir le Référentiel de compétences](#)

##### **UE3 PILOTAGE DES POLITIQUES D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE RECHERCHE**

Répondre à un appel d'offres | 16H - 6 ECTS

Transformations des activités d'enseignement supérieur et de recherche | 8H

##### **UE4 MÉTHODOLOGIE DE LA RECHERCHE**

Atelier de méthodologie du mémoire | 8H